

D 735 BRÉSIL: L'ÉGLISE ET LES PROBLÈMES DE LA TERRE (Suite)

Le 24 septembre 1981, la présidence de l'épiscopat et la commission de pastorale publiaient une mise au point dont nous donnons le texte ci-dessous. C'est la réponse aux nombreuses attaques dont certains secteurs d'Eglise sont l'objet à la suite du conflit meurtrier de São Geraldo do Araguaia et de l'arrestation de deux prêtres français (cf. DIAL D 731), en particulier les accusations gouvernementales contre l'Eglise à propos des conflits de terre en général (cf. DIAL D 733). On notera le ton vigoureux et sans appel de l'épiscopat brésilien sur la légitimité de son travail de conscientisation en milieu populaire.

En deuxième partie, nous reproduisons la lettre adressée à l'épiscopat catholique japonais pour attirer l'attention de l'opinion publique du Japon sur la gravité des conséquences du projet nippo-brésilien JICA (cf. DIAL D 706).

Note DIAL

1- Déclaration de l'épiscopat du 24 septembre 1981COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA COMMISSION
ÉPISCOPALE DE PASTORALE DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES ÉVÊQUES DU BRÉSIL
SUR LES CONFLITS DE LA TERRE

1- "Dans certains pays en voie de développement, des millions d'hommes sont obligés de cultiver les terres d'autrui et sont exploités par les grands propriétaires fonciers, sans espoir de pouvoir jamais accéder personnellement à la possession du moindre morceau de terre. (...) De longues journées de dur travail physique sont misérablement payées. Des terres cultivables sont laissées à l'abandon par les propriétaires; des titres légaux de possession d'un petit terrain, cultivé en compte propre depuis des années, sont tenus pour rien ou ne peuvent être défendus devant 'la faim de terre' qui anime des individus ou des groupes plus puissants." (Encyclique "Laborem Exercens" du 14 septembre 1981, du pape Jean-Paul II, n° 21)

2- A la lumière de ce texte pontifical, il se peut maintenant que soit mieux comprise, dans sa justesse et son actualité, la préoccupation des évêques du Brésil sur les questions de la terre, préoccupation exprimée en 1980 dans le document "L'Eglise et les problèmes de la terre" (1).

3- Suivant en cela l'orientation officielle de la conférence des évêques consignée dans le document "L'Eglise et les problèmes de la terre", orientation qui est la même que celle du Saint Père Jean-Paul II, de nombreux

(1) Cf. DIAL D 605 (NdT).

laïcs, religieuses, prêtres et évêques, sans distinction de nationalité, sont engagés avec les "possesseurs" (2) dans la lutte pour leurs droits et considèrent que, ce faisant, ils accomplissent un travail d'Eglise.

4- Depuis quelque temps, du nord au sud du pays, de fausses accusations sont lancées contre des membres de l'Eglise présentés comme les instigateurs d'occupations de terre. On cherche de la sorte à rejeter sur l'Eglise et ses ministres la responsabilité d'un état de choses qui est le fruit d'une structure foncière injuste et de l'appétit de lucre de grandes entreprises favorisées par une politique de dégrèvements fiscaux. Il y a une grande différence entre s'engager aux côtés des "possesseurs" et les inciter à la violence.

5- La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a toujours refusé la haine et les actes de violence; elle ne les encourage pas. C'est pourquoi elle rejette toute responsabilité dans des faits de cette nature. Les communautés de l'Eglise partent d'un point de vue évangélique, dont la ligne de force est l'amour fraternel et la justice. Mais l'examen de certaines situations de conflit, dans un grand nombre d'Etats de la Fédération, conduit nécessairement à comprendre que les "possesseurs" injustement attaqués par des hommes de main et des tueurs à gages, en l'absence de la protection normale des organismes officiels, aient recours au droit de légitime défense. Nous regrettons profondément tous les morts, victimes de ces conflits. Mais nous aimerions qu'il soit donné une importance égale à la mort d'humbles cultivateurs tout autant qu'à celle d'un préposé d'entreprise.

6- Du début 1977 à juillet 1981, la Commission pastorale de la terre (CPT) nationale a relevé 916 conflits pour des questions de terre, impliquant 251.891 familles, soit 1.972.989 personnes. Pour la même période on a enregistré 45 assassinats de travailleurs ruraux et d'agents de pastorale, y compris trois avocats. A l'évidence, bien que soient connus les noms, les dates et les lieux pour tous ces crimes, aucun d'eux n'a fait l'objet d'une enquête déterminante. Toutes les données sont à la disposition des intéressés.

7- Ce mois-ci encore, Mgr Pascásio Rettler, évêque de Bacabal, dans le Maranhão, a présenté au ministre responsable de la maison civile de la présidence de la République, un gros dossier sur les conflits de la terre dans son diocèse. Il est impressionnant de constater, au vu de l'importante documentation rassemblée, que plusieurs de ces conflits ne sont pas résolus pour la simple raison que la législation en vigueur n'est pas appliquée. Divers dossiers semblables, d'ailleurs, ont été acheminés durant les dernières années au ministère de la justice par le secrétariat général de la CNBB.

8- Conformément aux données en notre possession, les Pères Aristide Camio et François Gouriou n'ont fait que remplir leur devoir d'orientation du peuple pour la défense de ses droits. Des lettres anciennes de ces prêtres, dont les originaux sont entre nos mains, prouvent qu'ils avaient depuis longtemps alerté les autorités locales, par des visites et par écrit, sur la situation difficile des "possesseurs" et sur le danger de conflits armés. L'évêque de Conceição do Araguaia, Mgr José Patrício Hanrahan, avec son objectivité reconnue et conformément à sa responsabilité d'évêque et de président du Régional nord II de la CNBB, témoigne que les accusations contre les prêtres sont sans fondement car ils ne faisaient que mettre en pratique la pastorale de la terre. Tous les évêques du Régional nord II (Etat du Pará et Territoire de l'Amapá) se sont déclarés solidaires de Mgr Patrício.

(2) Petits cultivateurs dont les droits de possession de la terre sont inscrits dans la législation mais qui n'ont pas de titres écrits de propriété (en raison de l'inexistence du cadastre et de l'administration locale) (NdT).

9- Pour ces mêmes raisons, nous protestons contre le traitement auquel ces prêtres ont été soumis, avec des entraves à la défense et aux visites, sans parler des irrégularités dans l'instruction policière et du caractère réservé du procès ouvert contre eux.

10- L'Eglise rejette l'attitude de ceux qui disent accepter sa doctrine, mais attaquent les chrétiens qui s'appliquent aux luttes pour la justice (3). Les évêques, les prêtres ou les agents de pastorale, fidèles aux exigences de la doctrine chrétienne quand ils prennent la défense des pauvres et des opprimés, sont implacablement accusés d'être porteurs d'idéologies anti-chrétiennes.

11- La CNBB lance un appel pour que soient prises des mesures urgentes permettant de régler le problème des "possesseurs" et des "sans terre". Il est injustifiable que, dans un pays disposant d'autant de terres comme le Brésil, il n'y en ait pas de disponibles pour les cultivateurs qui en ont besoin afin de subvenir à leurs besoins et à leurs familles, et de produire les aliments dont le pays a besoin, alors que d'immenses superficies non cultivées s'accumulent entre des mains peu nombreuses et puissantes.

12- La solution de problèmes aussi graves, dans la perspective d'une paix durable à laquelle nous aspirons tous, ne sera possible que grâce à des décisions courageuses et efficaces propres à corriger la politique actuelle et les structures agraires existantes. Récemment, dans son document "Réflexion chrétienne sur la conjoncture politique" (4), le conseil permanent de la CNBB a rappelé avec insistance que le peuple a un droit inaliénable à participer réellement aux décisions, par le biais des corps sociaux intermédiaires et des organisations de classe. C'est en accomplissement de leur mission pastorale d'éducation de la conscience chrétienne dans le domaine de la politique, que plusieurs Eglises locales élaborent et diffusent des moyens appropriés (5), lesquels aident le peuple dans l'exercice de son droit et de son devoir de participation politique.

13- "Celui qui réfléchit sur la réalité de l'Amérique latine telle qu'elle "se présente aujourd'hui, est amené à faire sienne l'affirmation selon laquelle la réalisation de la justice sur ce continent est devant un dilemme clair: ou bien elle sera le fruit de réformes profondes et courageuses, conformément aux principes accordant la suprématie à la dignité humaine; ou bien elle se fera par les forces de la violence mais, j'en suis convaincu, sans résultat durable et sans bénéfice pour l'homme." (Discours de Jean-Paul II à Salvador, Bahia, le 7 juillet 1980, aux constructeurs de la société pluraliste d'aujourd'hui.)

Brasilia, D.F., le 24 septembre 1981

(3) Allusion aux critiques, entre autres, adressées publiquement par le sénateur Jarbas Passarinho, président du Sénat (NdT).

(4) Cf. DIAL D 731 (NdT).

(5) Allusion aux "cartilhas" ou brochures illustrées que polycopient les diocèses et les paroisses à destination des couches populaires (NdT).

2- Appel à l'opinion publique japonaise (26 septembre 1981)

A Mgr Aloisio Nobuo Soma,
président de la Commission japonaise justice et paix

La Commission pastorale de la terre (CPT), organisme d'Eglise rattaché à la Commission épiscopale de pastorale du Brésil a comme objectif principal le soutien de l'homme du milieu rural pour la défense de son droit à la terre; elle favorise pour cela les diverses formes de lutte et d'organisation.

Réunis pour notre 3ème assemblée nationale, en tant que travailleurs, prêtres, religieuses et évêques des vingt régionaux que compte la CPT sur l'ensemble du Brésil, nous sommes alarmés devant les investissements grandissants du capital japonais dans d'immenses superficies rurales, à travers des projets de culture, d'élevage, d'exploitation minière, de fabrication d'engrais et d'irrigation. Par exemple, nous citons le projet JICA (6) qui touche une aire aux proportions gigantesques, équivalant à 3,5 fois la surface du Japon, ce qui, d'ailleurs, est déjà de votre connaissance.

Il est facile d'imaginer la gravité des conséquences sociales pour le travailleur expulsé de la campagne et sans endroit pour habiter en ville, transformé en "bouffe-froide" (7) et en réserve de main d'oeuvre pour les projets agro-industriels. Cette situation est à l'origine du véritable désespoir qui règne parmi les travailleurs ruraux; elle les laisse dans une insécurité totale, sans aucune garantie sociale et possibilité d'assistance. Comme Jean-Paul II, nous disons: "Nous devons rechercher ensemble les chemins d'un juste développement pour tous (...), non seulement dans le cadre de la classe, mais à l'échelon mondial, celui des inégalités et des injustices. D'où la dimension mondiale des tâches à accomplir pour avancer vers la réalisation de la justice dans le monde contemporain" (Laborem Exercens, n° 2).

Nous aimerions pouvoir échanger des informations ou de nouveaux éléments sur le projet en question, comme sur d'autres qui mettent en jeu les vrais intérêts de notre peuple; nous pensons en particulier au projet Carajás (8).

Nous espérons que nous pourrons, ensemble, influencer sur l'opinion mondiale dans le sens du plus grand respect d'un développement tenant compte des besoins du peuple.

Mgr Moacyr Grecchi, président de la CPT
Mgr Pedro Casaldáliga, vice-président

(6) Sigle de "Japan International Cooperation Agency" pour un projet de mise en valeur de 500.000 km² dans l'ouest du Minas Gerais et le sud du Goiás. Cf. DIAL D 706 (NdT).

(7) Expression consacrée pour désigner les multitudes de nouveaux journaliers (NdT).

(8) Un énorme gisement de fer va bientôt être mis en exploitation à Serra dos Carajás, dans l'ouest de l'Etat du Pará (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 210 F - Etranger 245 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441